

DIEU — PATRIE — FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS "Autorisée comme envoi postal de la seconde classe" "Ministère des Postes, Ottawa" Directeur: L.-de G. FORTIN

Série II Vol. 7 — No 30

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE, (Kamouraska)

17 juin 1948

Une société d'histoire régionale fondée au Collège de Ste-Anne.

Vendredi soir dernier, le 11 juin, avait lieu au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière une réunion de prêtres et de laïcs intéressés à l'histoire régionale. Cette rencontre, préparée par Mgr Wilfrid Lebon, assistant-Supérieur du Collège de Sainte-Anne, avait pour but de fixer l'organisation provisoire d'une société d'histoire pour le comté de Kamouraska. Etaient présents: M. le Chanoine Alphonse Fortin, Supérieur du Collège de Sainte-Anne, Mgr Wilfrid Lebon, MM. les abbés Armand Dubé, Léon Bélanger et Robert Hudon, professeurs au Collège; MM. le Notaire Louis-A. Dupuis, Louis-de-Gonzague Fortin, M. ès S., journaliste, Albert Alarie, Th.D., B.S.A., B.Sc. Agr. La réunion faisait suite à une convocation préliminaire tenue le 8 juin précédent, où il avait été décidé de donner le mouvement initial à la fondation qui est maintenant prête à fonctionner.

Le conseil d'administration provisoire est composé des officiers suivants:

Président d'honneur: M. le Chanoine Alphonse Fortin,

Président actif: Mgr Wilfrid Lebon,

Vices-présidents conjoints: M. l'abbé Armand Dubé, professeur au Collège, et M. Ls-A. Dupuis, N.P., Prof à l'Ecole Sup. d'Agr.

Secrétaire: M. l'abbé Léon Bélanger, professeur au Collège,

Trésorier: M. Albert Alarie, Th.D., professeur à l'Ecole Sup. d'Agriculture,

Archiviste: M. l'abbé Robert Hudon, professeur au Collège,

Publiciste: M. Louis-de-Gonzague Fortin, M. ès S., journaliste,

Conseillers: MM. les abbés Charles Bourque et Camille Mercier, respectivement bibliothécaire et professeur au collège de Ste-Anne, et Alexandre Paradis, P.M.E.

La Société d'histoire régionale pour le comté de Kamouraska est donc fondée. Il ne faudrait pas conclure que le milieu naît à l'étude historique. Ce serait ignorer le travail remarquable de quelques initiatives individuelles qui ont apporté dans le passé et donnent à l'heure actuelle une solide contribution à l'histoire locale. Mentionnons seulement, pour le besoin de la cause, les études du Dr N.-E. Dionne; les *Histoires de Kamouraska* de l'abbé Alexandre Paradis et de l'*Institut Chanoine Beaudet de Saint-Pascal des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, le premier demi-siècle du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière* de Mgr Wilfrid Lebon, publiés récemment, et une *monographie sur les seigneureries de La Pocatière et de Saint-Roch-des-Aulnaies* qui publiera bientôt M. Léon Roy, Archiviste au Gouvernement Provincial.

Mais il s'agit maintenant de faire valoir dans un programme d'ensemble et selon les moyens mis à notre disposition les bonnes volontés et le talent de tous ceux qui peuvent contribuer à faire connaître le passé, et de créer dans le public un état d'esprit intéressé aux choses de la petite patrie. Or, même si nous tenons compte de l'oeuvre accomplie, le travail à faire est énorme; il reste infiniment à dire sur nos paroisses, nos institutions, nos associations, nos citoyens remarquables, les familles, la géographie de la région, etc. Et la tâche ne sera réussie que grâce à une action d'équipe conduite avec méthode.

Le premier travail d'une société historique consiste à recueillir les documents, les authentifier et les classer. En ce qui concerne ces documents, il faut rappeler qu'aucune pièce ne doit être considérée à première vue comme inutile, même un texte qui a été gâté par le temps. Tout sert à l'histoire: contrats, chartes, lettres, mémoires, extraits de journaux, gravures, cartes géographiques, plans de constructions, etc. Et il faudra aussi interroger nos vieillards; ils conservent dans leur mémoire des souvenirs, des anecdotes très utiles à l'historien.

Notre société historique possède au collège de Sainte-Anne un local aménagé pour recevoir toutes les variétés de documents. Nous avons déjà en main une précieuse collection manuscrite de M. Joseph Lavoie, ancien archiviste au Palais de Justice de Québec. Cette collection a été donnée au collège par disposition testamentaire avec l'intention expresse d'être déposée aux archives de la société qui vient d'être fondée et qui, au moment de la donation, n'était qu'en projet. Ces documents devront être authentiqués, c'est-à-dire que le dossier auquel ils appartiendront indiquera les sources d'où ils proviennent.

Que personne ne craigne de confier à nos archives les papiers de famille et les documents de toutes sortes. Ceux-ci pourront toujours rester la propriété des individus. Seulement ils auront l'immense avantage d'être en parfaite sécurité, surtout préservés contre le feu, d'être classés, de consultation facile et d'être toujours à la disposition des ouvriers de l'histoire régionale.

Notre société d'histoire a été instituée pour servir la recherche scientifique de notre région et pour attacher davantage notre population locale à son milieu. Elle commence une oeuvre de longue haleine, qui exige la collaboration de tous. Elle désire exécuter un travail selon les exigences de la méthode historique. Ses activités auront une publication régulière dans notre hebdomadaire régional, "La Gazette des Campagnes", sous la direction de M. Louis-de-Gonzague Fortin. Nous espérons qu'elle recevra du public une sympathique et entière collaboration.

Léon Bélanger, prêtre, Secrétaire.

Mgr Maurice Roy à la Pocatière

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, arrivait à Ste-Anne-de-la-Pocatière, samedi après-midi, pour la visite pastorale. La cérémonie de confirmation a marqué le passage de l'Evêque samedi soir en la chapelle.

Le Pontife a fait descendre sur les 280 enfants le Saint-Esprit: "Que l'Esprit Saint descende sur vous et que la force du Très-Haut vous garde" leur a dit le Ministre du grand sacrement. Dans son exhortation aux enfants, Mgr l'Archevêque a expliqué que le Saint-Esprit choisit pour demeurer l'âme de l'enfant. Il veut y opérer l'oeuvre de sanctification, son oeuvre. Marqués du signe de la croix, confirmés, prémunis contre les ruses du démon, les jeunes seront plus en mesure de lutter contre les ennemis du mal.

Aussi quels opportuns conseils Mgr Maurice Roy a donnés aux parents pour favoriser l'épanouissement des fleurs et des fruits du Saint-Esprit chez leurs enfants. Que l'atmosphère familiale soit pure, chrétienne et agréable. Que l'alimentation spirituelle soit abondante et variée.

M. Albert Pelletier, marguillier en charge et Mme Pelletier agissaient comme parrain et marraine. Mgr Paul Nicole, C.S., secrétaire de Son Excellence Mgr M. Roy, M. l'abbé Aurèle Hudon, curé de la paroisse, M. l'abbé Albert Bélanger, vicaire, assistaient Son Excellence Mgr l'Archevêque de Québec.

Margot

Sous la direction de Mme Antoine Gagnon, de l'Islet, une troupe de jeunes filles de cette paroisse est venue jouer sur la scène de l'Ecole d'Agriculture, dimanche soir, le 13 juin un drame social intitulé "Margot", et dont l'auteur signe "Cyprien".

Malgré une température impossible, pluie, éclairs tonnerre! — une assistance relativement nombreuse était venue entendre les artistes. Pendant la pièce, une panne d'électricité vint jeter acteurs et auditeurs dans la plus profonde obscurité, sans autre dommage que des rires et des applaudissements.

"Margot" dont le dialogue est farci de répliques amusantes et d'ironie, contient aussi des tableaux fort impressionnants. Les artistes ont montré de belles qualités et beaucoup d'aisance. Elles plurent beaucoup au public. Les deux numéros de chant reçurent chacun un rappel.

Après la soirée, tout le groupe ainsi que les organisateurs locaux furent reçus par M. et Mme Eugène Déry; et on s'y amusa ferme pendant quelques heures.

Ces artistes de l'Islet sont venues ici, à titre bénévole afin de nous aider à la reconstruction de notre église. C'est un geste de grande noblesse dont toute la paroisse de Ste-Anne doit se montrer reconnaissante.

Le beau succès financier de la veillée, malgré beaucoup de circonstance défavorables, est à la gloire des visiteurs comme des organisateurs locaux du kiosque "Au paradis des Oiseaux" (les Tertiaires de St-François), qui ont reçu et aidé la troupe de l'Islet.

Pendant la soirée, on mit en râte les articles suivants: un radio 5 lampes, don de M. Joseph Michaud; des cendriers, don de M. Georges Dionne; des bonbonnières don de M. J.-L. Daoust, etc.

M. Henri Bois agissait comme maître de cérémonies.

Nous croyons nous faire l'interprète de toute la population de Ste-Anne en remerciant les dames et demoiselles de l'Islet -sans oublier ceux qui les accompagnaient- de la très agréable soirée qu'ils nous ont donnée en faveur de nos oeuvres paroissiales. C'est un geste de collaboration interparoisial qui mérite d'être souligné.

En marge d'une critique de récital.—

Nous ne voulons pas poser au critique musical, c'est par trop délicat pour nos connaissances sommaires en matière d'art, surtout vocal. Mais voilà, avec la permission du Directeur de ce journal, il nous fait plaisir d'émettre ici des opinions personnelles, évidemment discutables.

Le présent article concerne le récital de chant qu'ont donné récemment les élèves de Madame Ringuet-Thériault.

Dans la "Gazette des Campagnes" du 10 juin, on peut lire une critique assez détaillée du dit récital, le tout signé: "Un auditeur". Quel est-il? Nul ne le sait, outre lui-même; nous ne lui reprochons pas son anonymat, il y a pleinement droit. N'est-on pas en pays libre? D'ailleurs, que nous importe de le connaître, puisque c'est aux lecteurs de la "Gazette" que nous nous adressons et qu'il doit en être. Tout cela, pour motiver ce qui suit.

A plusieurs points de vue, nous corroborons entièrement l'auditeur en question, par exemple dans le cas de la Jeune Myrelle Dumas, et nous profitons de l'occasion pour lui offrir nos bons vœux dans la poursuite du travail commencé. Nous intercallons ici les félicitations que méritent et le professeur et l'élève.

La critique se rapportant à Mlle Jacqueline Bois rencontre également la nôtre; qu'il nous soit permis, toutefois, d'ajouter que cette jeune élève (1ère année de chant) possède une voix d'une pureté un peu rare. Nous avons eu assez souvent l'occasion d'assister à des récitals d'élèves, il ne nous a pas encore été donné d'entendre un soprano aussi pur dans toute son étendue. De plus, Mlle Bois atteint ses notes élevées avec une facilité remarquable, facilité que l'on ne rencontre généralement pas chez un soprano qui n'en est qu'à ses débuts.

A notre humble avis, Mme Jeannine Bélanger-St-Cyr, mezzo-soprano, est de toutes les élèves celle qui a offert le programme le plus parfait, tant au point de vue diction qu'interprétation; ajoutons à cela une présentation naturelle et une belle attitude en scène. On sentait, chez elle seule, une maîtrise qui a fait oublier pendant quelques instants qu'on assistait à un récital d'élèves. Nous ne voulons nullement inciter Mme St-Cyr à se présenter comme professionnelle; nous l'estimons trop pour avoir l'air de nous payer sa tête. Mais nous reconnaissons qu'elle est en possession d'un organe enviable et qu'elle fait preuve de grande intelligence en le développant.

Mlle Madeleine Fortin est probablement celle qui a fait, depuis l'an dernier, les progrès les plus marquants, ou du moins les plus apparents pour nos oreilles de profane. Mlle Fortin, étant mezzo-soprano, il nous est possible de faire quelque comparaison avec Mme St-Cyr. Ainsi, qu'il nous soit permis de dire que Madeleine Fortin possède un timbre plus clair, plus pur, sinon plus riche que celui de Mme St-Cyr. D'après nous, c'est dans la "Réverie" que Mlle Fortin a mis le plus en valeur la richesse de son timbre. Comme on le sait, cette pièce est écrite sur le thème d'une sonate de Beethoven. Nous déplorons le choix de cette pièce, car les adaptations pour la voix, ou pour un instrument autre que l'original, ne sont jamais très heureuses. Tout cela n'enlève rien à la valeur de Mlle Fortin.

Mlle Marthe Fortin est indéniablement une musicienne-née. Sa musicalité bien développée lui permet de détailler chaque phrase et même chaque motif. Elle souligne parfaitement les contours d'un dessin mélodique. Elle a, en somme, le sens naturel du phrasé, ce qui concourt à faire oublier quelques petits fléchissements de voix. Mlle Fortin a essayé, cette année, un genre nouveau pour elle: nous voulons parler de la valse de "Roméo et Juliette". Bien qu'elle ne soit pas là dans son élément, cette pièce, la plus légère et la plus gaie de son programme, lui a permis de dominer sa gêne habituelle, et il nous fait grand plaisir de souligner ici l'amélioration qu'elle a apportée dans sa présentation.

Voici venu le point critique de notre écrit, et pour cause... Il est excessivement difficile de donner une critique impartiale de ceux à qui on est lié par le sang. Cette aventure sur un terrain aussi glissant est peut-être un peu téméraire, mais puisse notre signature qui s'affichera implacablement au bas, nous éviter des exaltations qui ne siéent que dans le cercle familial. Comme preuve de notre bonne foi, nous dirons que, s'il y a eu au cours du récital une pièce faible, ce fut "Vocalise" de Rachmaninoff. Il serait facile de trouver des excuses sans les inventer; nous nous dispenserons de le faire, ne pouvant vraiment parler à notre aise dans le cas présent. Si "Un auditeur" veut les connaître, il pourra communiquer avec nous. Nous avons la ferme conviction que l'audi-

Cours de formation rurale pour jeunes filles à Ste-Anne de la Pocatière.

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

En collaboration avec le Service de l'Aide à la Jeunesse et le Ministère de l'Agriculture, la fédération des Cercles de Fermières des comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska et Témiscouata-Sud a élaboré un programme de cours spéciaux qui auront lieu au Couvent de Ste-Anne de la Pocatière du 5 juillet au 5 août prochain.

Ces cours comprennent en résumé les matières suivantes: organisation morale, matérielle et économique du foyer; sociologie, hygiène, alimentation, droit familial, horticulture, floriculture, aviculture, laiterie, couture, tissage, art sulinair, organisation des loisirs.

Suivant ces cours des filles de 16 à 30 ans, membres des Cercles de fermières de la région feront école dans leur milieu. En conséquence, leurs soirées seront consacrées à l'Organisation de cercles d'étude, forums, amusements en famille, fêtes paroissiales, etc. avec démonstration pratiques.

Le Service Social-Economique, le collège, l'Ecole Supérieure d'Agriculture, la Ferme Expérimentale, l'Ecole Ménagère Moyenne du Couvent de Ste-Anne assurent le succès de ces cours. Leurs professeurs se partagent la tâche de l'enseignement qui ne manquera pas d'intérêt pour les bénéficiaires.

teur en question ne connaît pas beaucoup Françoise Sirois comme chanteuse, puisqu'il semble croire qu'elle ne peut donner un bon rendement que dans le colorature. Nous estimons que c'est lui faire grand tort que de ne vouloir lui prêter que des tours d'acrobatie.

Nous avons une dernière divergence d'opinion avec "Un auditeur" au sujet de la "Vilanelle des Petits Canards" de Chabrier. Nous trouvons que, en raison même de sa grande simplicité, cette petite pièce est accessible à tous les auditoires, même en première audition. A notre avis, elle n'est pas comme la plupart des oeuvres modernes d'envergure qui demandent plusieurs répétitions avant d'être assimilées. Et voilà!...

Nous profitons de l'occasion pour féliciter Madame Thériault et ses élèves pour leur beau travail artistique.

Suzanne Sirois, B. M.

JEUNE COUPLE DEMANDE

On demande un jeune couple pour travail général sur ferme dans les Cantons de l'Est. Fermier doit posséder diplôme cours moyen d'agriculture. Donner références en écrivant à Casier 158, Gazette des Campagnes.

Support SPENCER

Le seul vêtement garanti
ne jamais perdre sa forme,
Etant dessiné spécialement pour vous
et fait de tissu qui ne s'étire pas.

SPENCERFLEX

Vous, Messieurs, portez le Spencerflex;
il soulage les douleurs du lombago
s'emploie après une opération,
pour ptose d'estomac, ptose de rein,
pour hernie, déviation d'épine dorsale.

Consultez la corsetière de votre district:
Tel: 60 - 3 3 -

Mme L. de-G. FORTIN
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE
Kam., P. Q.

La St-Jean-Baptiste à St-Jean-Port-Joli.

Fière d'avoir pour patron le patron même des Canadiens français, la paroisse de Saint-Jean Port-Joli célébrera dignement la Saint-Jean-Baptiste en 1948, grâce à M. le vicaire L. Nadeau et à un groupe de citoyens. Pareille célébration n'a pas été faite en l'endroit depuis une quinzaine d'années, mais on se rappelle encore le succès qui couronna la dernière.

M. Jean-Julien Bourgault, président de la Chambre de Commerce et sculpteur sur bois, a été élu président du comité d'organisation, tandis que M. Josaphat Bourgault a été désigné comme commissaire-ordonnateur. Un beau programme a été élaboré avec l'assentiment de M. le curé Joseph Fleury.

Comme il se doit, la célébration commencera par une cérémonie religieuse. Une messe solennelle sera célébrée, à 9 heures, en l'église presque deux fois centenaire. La prédication y sera donnée par M. l'abbé Léopold Plante, ancien vicaire, présentement curé de Saint-Eleuthère.

Dans l'après-midi il y aura défilé à travers une bonne partie de la paroisse. On partira à 2 heures de chez M. Francis Giasson. On comptera au delà de quinze chars allégoriques à la préparation desquels collaboreront les industriels, les hôteliers, les maisons d'affaires, les sculpteurs, la J. A. C., etc. Parmi les sujets qui seront présentés mentionnons: Jacques Cartier devant la croix de Gaspé, la Paroisse, la Visite paroissiale, l'Ecole, la Bénédiction paternelle, la Noce, le Semeur, le Sculpteur, les Arts domestiques, Philippe Aubert de Gaspé composant les Anciens Canadiens, Marie-Anne au moulin, les Souvenirs de nos vingt ans. Il y aura naturellement un S. Jean-Baptiste, mais il sera personnifié par un adulte. Un cavalier portant le fleurdélysé ouvrira le défilé. On aura enfin un corps de musique. Le démembrément se fera chez madame Leclerc, sur le site du manoir de Gaspé. Là il y aura quelques chants et une couple d'allocutions patriotiques. Le comité a invité un orateur qui ne manquera pas de plaire.

La célébration se clôturera le soir sur le terrain de l'Exposition. Il y aura d'abord souper canadien en plein air sur le terrain, à 6 heures 30. A noter que les mets qui seront utilisés auront été cuits dans le four du manoir, seul vestige des propriétés de l'ancien seigneur. Le souper se donnera avec le précieux concours du Cercle des Fermières.

A 8 heures, soirée récréative sur le terrain de l'Exposition également; les élèves du couvent interpréteront la pièce symbolique "Ca suit" et une chorale mixte dirigée par Mme Alfred Dubé donnera des chants de folklore, dont quelques-uns seront mimés.

On a lieu de croire que la célébration de la Saint-Jean-Baptiste attirera à Saint-Jean Port-Joli le 24 juin une foule considérable, non seulement du comté de L'Islet mais de l'extérieur.

Des invitations spéciales ont été adressées à M. le chanoine J.-T. Lachance qui fut curé de Saint-Jean pendant 28 ans et à l'hon. Joseph Bilodeau, juge en chef de la Cour des sessions à Québec.

En cas de pluie la célébration sera reportée au dimanche suivant, 27 juin. Toutefois, la messe du 24 demeurera au programme.

C'EST votre JOURNAL: REPANDEZ-LE!

Découpez ce coupon d'abonnement:

"Gazette des Campagnes"

Veillez trouver ci-inclus le montant de \$.....
pour abonnement au journal:

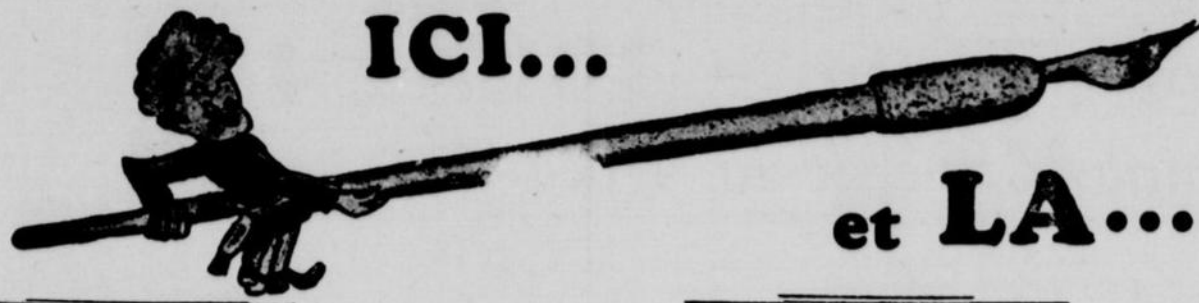
La "GAZETTE des CAMPAGNES"

du..... au.....19....

Nom de l'abonné:.....

Adresse.....

Ancien abonné () Nouvel abonné ()



Nos forêts... en fumée...

Le feu est à gaspiller, au Canada, des centaines de mille acres de forêt; dans le Québec, de nombreux foyers sont déjà allumés. Et c'est à peine si nous entrons dans la saison sèche et chaude...

Déjà le verdict sur ces foyers d'incendie forestier a été porté; tous ces feux sont le fait d'imprudences de gens passant en forêt!

Jamais dans notre histoire, la forêt a acquis une telle importance à cause de la récolte d'hiver que constitue le bois, sous toutes ses formes. Jamais aussi, la forêt a été aussi pillée, massacrée, et surtout livrée à l'incendie. Est-ce que l'on ne pourrait pas tenter d'établir certain rapprochement entre les endroits incendiés et les endroits convoités... Je n'en sais rien. Mais il arrive que de telles enquêtes donnent des résultats.

Il faut, de toute nécessité, démontrer à cette partie importante de notre population qui vit de la forêt qu'au train où vont les choses, elle aura bientôt à chercher un autre moyen de vivre.

L. G. F.

A propos de "Coup d'oeil sur le St-Laurent."

Dans notre numéro du 10 juin, un article assez élaboré dont nous avons commencé la publication sous ce titre ne porte pas de nom d'auteur. Etant donné la nature du sujet et la façon de le traiter, tout lecteur aura reconnu qu'il avait affaire au Commandant Beaugé, professeur à l'Ecole Supérieure des Pêcheries de Ste-Anne.

Néanmoins, nous croyons de notre devoir de nous excuser auprès de notre dévoué collaborateur.

Il y a une semaine, un grand hebdo de la province reproduisait un article du même, sous sa signature, il est vrai, mais sans indiquer à quel confrère cet écrit avait été emprunté.

Ça veut dire que nous ne sommes pas les seuls à commettre des erreurs.

L. G. F.

Ministère de la Colonisation.

— Le Service des Etudes Economiques —

Le service des Etudes économiques du ministère de la Colonisation que dirige l'hon. M. J.-D. Bégin a, cette année encore, un gros programme d'exploration, de classification et d'inventaire forestier.

L'exploration par exemple connaîtra un ampleur sans précédent puisqu'elle portera sur seize cents milles carrés. L'exploration constitue le travail préliminaire à la classification des sols lot par lot. Il s'en fait cette année dans les deux circonscriptions de l'Abitibi.

Le programme de classification porte, quant à lui, sur un total de 11,861 lots répartis comme suit: 5,760 dans l'Abitibi et le Témiscamingue; 904 dans la région au nord de Montréal; 366 dans le secteur qui s'étend de Joliette à Montmorency; 940 dans les comtés de Chicoutimi, Lac Saint-Jean et Roberval; 415 dans les Cantons de l'Est; 3,450 dans le secteur s'étendant de Kamouraska à Gaspé; 26 sur la Côte nord.

La classification, en Abitibi, se fera surtout dans les cantons Bacon, Brabazon et Lemaire.

Le service des Etudes économiques fera cette année encore de l'inventaire forestier; il portera sur une superficie de 300 milles carrés.

Les diverses équipes sont d'ores et déjà à l'oeuvre, nous annonce M. Jean-Baptiste Pouliot, i.f., de qui elles relèvent immédiatement. Le service des Etudes économiques est lui-même dirigé par M. Théodore Mercier, i. f.

M. Léon Roy, auteur de "Terres de la Grande Anse et du Port-Joli".

M. Roy, qui a succédé à son père, M. P.-Georges Roy, comme archiviste de la Province, n'aime évidemment pas la publicité. Et la preuve, la voici en quelques mots seulement: qui prendrait la peine d'amasser assez de documentation pour former au petit moins six gros volumes de 300 pages, tous sur des sujets historiques, bourrés de détails, — ceux-ci recueillis dans nos archives les plus anciennes, — et... attendre qu'un petit hebdomadaire rural en ait la primeur?...

M. Léon Roy a 51 ans; il est aux Archives Judiciaires de la Province depuis 23 ans déjà; et depuis une dizaine d'années, il remplace son père, M. Pierre-Georges Roy, dont les travaux tant connus font autorité.

La semaine prochaine, nous publierons donc le résumé d'une entrevue que nous avons pu obtenir de lui, après bien des démarches; car nous tenions à présenter convenablement à nos lecteurs celui dont nous nous faisons orgueil de publier une faible partie des travaux, en primeur, pouvons-nous dire.

Nous avons fait le projet de commencer dès cette semaine. Mais la surabondance des nouvelles nous oblige à remettre à la prochaine édition, celle du 23 juin, la publication de cette entrevue que nous avons obtenue avec... bien du mérite!

Nous avons déjà en main le manuscrit que nous publierons, par tranches, et qui aura de l'intérêt pour toutes les anciennes familles de notre région.

L. G. F.

Les "Il y avait une fois..."

- Un docteur qui avait une écriture lisible.
- Un paysan qui n'allait pas voir le rebouteux.
- Un fakir qui faisait gagner ses clients à la Loterie Nationale.
- Un film dont les héros ne se mariaient pas à la fin.
- Un fumeur dont le briquet marchait à merveille.
- Deux chauffeurs pris dans un encombrement qui se parlaient bien gentiment.
- Un automobiliste qui, sur une route nationale, ne voulait pas dépasser une autre auto.
- Une arragnée qui repoussait une mouche en dehors de sa toile.
- Un enfant qui ne disait pas: "Quand je serai grand, je ferai ceci, je ferai cela..."
- Un chapelier qui trouvait très bien la mode de sortir sans chapeau.
- Un petit garçon qui redemandait de la soupe.
- Un coiffeur qui avait dans sa boutique une pendule qui avançait.
- Un petit garçon qui demandait toujours à aller se coucher à 7 heures.
- Un fumeur qui préférait les autres marques de cigarettes aux siennes.
- Un chasseur qui disait à un autre. "Non, ce n'est pas moi qui l'ai touché, c'est vous".
- Un petit garçon qui refusait 25 cents de son grand-père.
- Un écolier qui voulait une grammaire pour sa Noël.
- Un employé d'administration qui était aimable et correct avec le "public".
- Une jeune femme qui arrivait toujours à l'heure à ses rendez-vous.
- Un savant qui n'était pas distrait.
- Un épicier qui ne disait pas: "Et avec ça, madame?"
- Une héroïne de roman qui n'était pas "merveilleusement belle".

Mine d'Or & Oasis réunies - Heureuse combinaison.

Il doit se trouver parmi nos membres une personne qui cherche ou dont les parents, amis, connaissances cherchent une ferme près de Québec, bien installée et équipée, où on obtient les prix de détail pour ses produits, où la plupart du temps les gens viennent les chercher chez vous, endroit qui conviendrait admirablement en combinaison avec poste d'affaires, le tout situé sur la route nationale, Québec - Ste-Anne de Beauport - Lac St-Jean, Côte Nord, près des Chutes Montmorency soit à 1315 Avenue Royale, Beauport est - téléphone 3-7436.

45 arpents de bonne terre maraichère chaude par son exposition franc sur, élevée, entièrement chaulée, fumée et labourée l'an dernier, aux possibilités de culture variées. Les gagnants de prix en horticulture à l'Exposition Provinciale sont nombreux à Beauport. Possibilité de louer à prix ridicule des packages étendus pour l'industrie.

Une maison d'habitation, 10 pièces, cottage moderne, deux étages, brique solide, avec système de chauffage automatique au buck-wheat entièrement neuf, vue splendide de la pointe de l'Île d'Orléans, rives de Lauzon & Lévis, et du Cap Diamant.

Téléphone direct avec Québec, service d'autobus à la porte toutes les 15 minutes, 15 minutes de trajet à Québec.

Deux emplacements sur la route nationale présentent des facilités d'exploitation industrielle et commerciale sans nombre: conserverie, fabriques de transformation des produits de la ferme, lait, légumes, animaux, aussi poste de cabines, comptoir d'artisanat ou construction de magasins pour location et tout cela dans le GRAND-QUEBEC.

Les animaux que j'ai sont de bonne race CANADIENNE pure, bien cotés au stud-book, ayant gagné 1-2-3 prix à l'Exposition Provinciale et provenant de chez Sylvestre de St-Hyacinthe.

Rien ne manque en fait d'instruments agricoles: une soixantaine de machines aratoires: tracteur Ford-Ferguson avec charrue disques, facheuse, bull-dozer, cultivateur et toutes sortes de machines pour manipuler et usiner produits, batteuse avec soufflerie et moulin pour petites graines, crible, arrache et classeur de patates, etc. . .

Petite terre à bois de 10 arpents.

Endroit unique pour FAIRE de L'ARGENT et vivre avec agrément, confort, sécurité et proximité d'un grand centre sans ses inconvénients.

Je puis évacuer les lieux à un mois d'avance. Je dois abandonner ce domaine de rêve. Terrassé que je suis par une maladie terrible qui me force à m'exiler sous des cieus plus cléments.

Je vendrais $\frac{2}{3}$ comptant - l'autre tiers hypothèques 5%.

En lisant cette lettre à votre prochaine assemblée vous agiriez charitablement et rendriez service à un grand malade.

Merci d'avance pour votre bonne assistance.

Références:

Albert E. Côté, St-Marc des Carrières.

— Une concierge qui offrait des étrennes à ses locataires.

— Un éditeur qui lisait tous les manuscrits qu'il recevait.

— Un pharmacien de "deuxième classe."

— Un explorateur qui ne s'était jamais trouvé face à face avec un lion.

— Un brocanteur qui ne possédait pas de pièce "unique"...

— Un Bordelais qui estimait les histoires marseillaises meilleures que les siennes.

— Un étudiant qui faisait des économies.

— Une dame qui disait le prix exact de ses robes.

— Un adjudant qui disait à un simple soldat: "Vous avez raison, je suis obligé de reconnaître que j'ai tort".

— Un politicien qui disait à ses électeurs: "Tout ce que je vous raconte, c'est du chiqué. Je me moque des affaires du pays pourvu que les miennes marchent bien".

LES FINISSANTS - - 1947 - 48

Collège de Sainte-Anne de la Pocatière

— RELIGIEUX —



P.B.



PAUL SORELLE
fils de Madame Donald Sorelle, de New-Bedford, Mass.
Entrée - Eléments - 1940

O.M.I.



P.-A. HUDON
fils de M. et Mme Cyprien Hudon, Ste-Anne.
Entrée - Deuxième - 1939

P.B.



JOSEPH GAMACHE
fils de M. et Mme Gérard Gamache, Saint-Modeste.
Entrée - Eléments - 1940



Bénédictin



JACQUES BOLDUC
fils de Madame Edgar Bolduc, Saint-Raphaël.
Entrée - Deuxième - 1939

Jésuite



PAUL CIMON
fils de M. et Mme Hector Cimon, Québec.
Entrée - Belles - Lettres
1944

Bénédictin



JEAN-EUDES BOURQUE
fils du Notaire et de Mme Wilfrid Bourque, Lac-Mégantic.
Entrée - Deuxième - 1939

— AU GRAND SEMINAIRE —



PIERRE BEAUDOIN
fils du Notaire Emile Beaudoin, Scotstown.
Entrée - Méthode - 1942



J.-J. BOURGAULT
fils de M. et Mme Charles Bourgault, Saint Pamphile.
Entrée - Eléments - 1940



JEAN-MARIE BROCHU
fils de M. et Mme Raoul Brochu, Québec.
Entrée - Méthode - 1942



PAUL-EUGÈNE CHENARD
fils de Madame Jules Chénard, Saint-Alexandre.
Entrée - Troisième - 1939



EYWARD DESJARDINS
fils de M. et Mme Franck Desjardins Grand-Sault, N. B.
Entrée - Eléments - 1940



BENOÎT GARON
fils de M. et Mme Magloire Garon, Saint-Denis.
Entrée - Eléments - 1940



GERMAIN LAPLANTE
fils de M. et Mme Jean Laplante, Saint-Germain,
Entrée - Eléments - 1940



JEAN-PAUL LEVESQUE
fils de M et Mme Georges Lévesque, Saint-Pacôme,
Entrée - Syntaxe - 1941



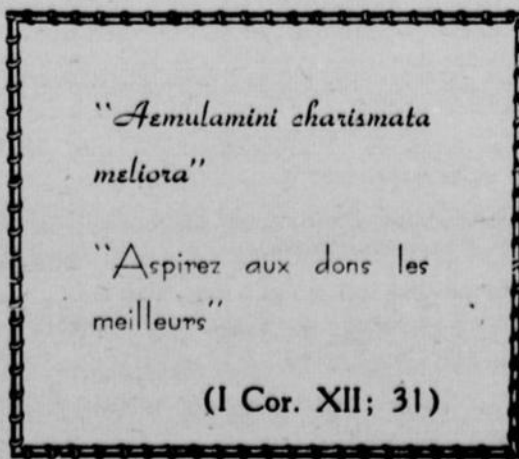
JEAN-BENOÎT MICHAUD
fils du Notaire et de Mme David Michaud, Dolbeau.
Entrée - Deuxième - 1939



ALFRED OUELLET
fils de M. et Mme Lauréat Ouellet, Saint-Basile, N. B.
Entrée - Deuxième - 1939



EMILIEN OUELLET
fils de M. et Mme Octave Ouellet, Riv.-du-Loup.
Entrée - Syntaxe - 1940



PIERRE PROULX
fils de M. et Mme J.-Eugène Proulx, Québec.
Entrée - Eléments - 1940



JEAN-GUY ROY
fils de M. et Mme Pierre Roy, St-Fabien, Rimouski.
Entrée - Méthode - 1942

— MEDECINE —



JOS. BELANGER
fils de M. Mme Adélarde Bélanger, Rivière-du-Loup.
Entrée - Eléments - 1940



REAL CARON
fils de M. et Mme Pierre Caron, Saint-Aubert.
Entrée - Syntaxe - 1941



LOUIS COTE
fils de M. et Mme Odilon Côté, Lac Beauport.
Entrée - Eléments - 1940



ANTOINE FISET
fils de M. et Mme Antonio Fiset, St-François, Mont.
Entrée - Deuxième - 1939



GILBERT GERMAIN
fils de M. et Mme Ernest Germain, Pont-Rouge.
Entrée - Eléments - 1940



JEAN-PAUL LECLERC
fils de M. et Mme Edouard Leclerc, St-Jean-Port-Joli.
Entrée - Deuxième - 1939



BRUNO PROVENCHER
fils de M. et Mme Ernest Provencher, Plessisville.
Entrée - Eléments - 1940



MARCEL TETU
fils de M. et Mme Ubald Tetu, Montmagny.
Entrée - Syntaxe - 1941

— GENIE FORESTIER —



BERNARD BERNIER
fils de M. et Mme Ivanhoe Bernier, Rivière-du-Loup.
Entrée - Deuxième - 1939



FLORENT BOISVERT
fils de M. et Mme Evariste Boisvert, St-Ludger, Front
Entrée - Deuxième - 1939



MAURICE DUVAL
fils de Madame Emile Duval, St-Roch-des-Aulnaies.
Entrée - Syntaxe - 1941



RAYMOND LORD
fils de M. et Mme Philippe Lord, Tourville
Entrée - Syntaxe - 1941

— COMMERCE —



ROBERT BÉRUBÉ
fils de M. et Mme A.-A. Bérubé, Sainte-Anne.
Entrée - Syntaxe - 1941



GEORGES FORTIN
fils de M. et Mme Cyrille Fortin, L'Islet.
Entrée - Syntaxe - 1941



RAYMOND-M. PROULX
fils de M. et Mme Eudore Proulx, Cap-Saint-Ignace.
Entrée - Deuxième - 1939



EMILIEN LAPOINTE
fils de M. et Mme Emile Lapointe, Saint-Alexandre.
Entrée - Méthode - 1942



J. BERCHMANS MICHAUD
fils de M. et Mme Thomas Michaud, Saint-André.
Entrée - Deuxième - 1939

— CHIRURGIE DENTAIRE —

— DROIT —



JACQUES DUPUIS
fils du Notaire et de Mme L.-A. Dupuis, Sainte-Anne.
Entrée - Première - 1938

— NOTARIAT —



CLAUDE PERRON
fils de M. et Mme Emile Perron, Sainte-Marie, Beauce.
Entrée - Eléments - 1940

— DROIT —



OVIDE LAFLAMME
fils de M. et Mme Alyre Laflamme, Saint-Damien, Bellechasse.
Entrée - Versification - 1943

GENIE ELECTRIQUE



BENOIT LEVESQUE
fils de M. et Mme Alfred Lévesque, Sainte-Anne.
Entrée - Syntaxe - 1941

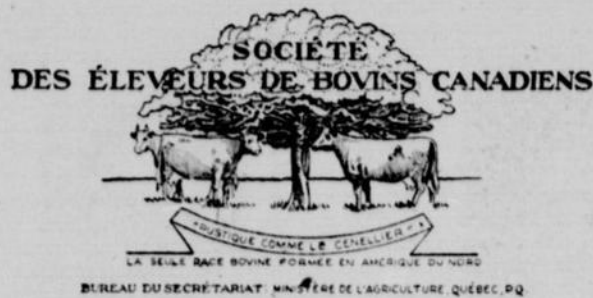
— AGRONOMIE —



JEAN-GUY LAVALÉE
fils de M. et Mme Odilon Lavalée, Pont-Rouge.
Entrée - Syntaxe - 1941

116^E COURS

Aux quarante et un finissants, la Gazette des Campagnes offre ses félicitations et ses meilleurs voeux de succès dans les carrières qu'ils ont choisies.



Entre Eleveurs d'animaux "Canadiens"



M. Alexandre Fournier, Montmagny, Président.
M. Napoléon Sansoucy, St-Ours, V.-prés.
M. Maurice Bernier, Bécancour, Nicolet.
M. J.-A. Leblanc, Stornoway, Frontenac.
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

"L'amélioration d'une race de bétail est une entreprise de longue haleine; je dois féliciter votre société de l'orientation qu'elle donne à son programme d'action, car je crois dans l'avenir des animaux de race Canadienne."
(Hon. L. Barré, à Deschambault, 13 août 1946)

M. Jos. Hébert, Bécancour, Nicolet, Président.
M. Rosario Pelletier, M.S.A., Ste-Anne, V.-prés.
M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
M. L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, Montcalm.
Marc Leclerc, Min. de l'Agr., Secrétaire.

Avis aux éleveurs de chevaux Canadiens.

Lors de la dernière réunion des membres du Comité Exécutif de la Société des Eleveurs de chevaux Canadiens tenue à Deschambault, le 5 mai 1948, les membres du comité ont passé la résolution suivante.

"Il est proposé par M. Ls-Philippe Villemaire et unanimement résolu, qu'un octroi de \$20.00 soit accordé pour une pouliche, \$40.00 pour un poulain, provenant de jument classifiée. \$10.00 sera accordé pour poulain ou pouliche provenant de jument non inscrite à l'enregistrement Supérieur, qui aura conservé 85 % des points, après inspection lors du sevrage. Ce projet prendra effet en 1949!!

Si cette résolution a été adoptée à la suggestion du président, M. Joseph Hébert, c'était dans le but d'encourager les éleveurs de chevaux de race pure à continuer de faire de l'élevage avec les meilleures juments de la race.

La Société espère qu'avec cette nouvelle prime d'élevage plusieurs poulains, provenant de juments classées à l'enregistrement supérieur, naîtront au cours de l'année 1949.

Le secrétaire, Marc Leclerc.

On demande:

M. Joseph Desmarais, Valcourt, Shefford, P. Q.
Désire faire l'achat d'un taureau classé "A" et éligible "AA".

M. Henri Demers, l'Enfant Jésus de l'Ily, Shefford.
Désire faire l'achat d'un taureau classé "A" et éligible "AA".

M. Hervé Rondeau, Manseau, Nicolet, P. Q.
Désire faire l'achat d'un taureau âgé de 3 à 6 mois, éligible "AA".

M. Maurice Martin, St-Léonard, Nicolet, P. Q.
Désire faire l'achat d'un taureau âgé de 3 à 6 mois éligible "AA".

M. Alphonse Deshaies, Bécancour, Nicolet, P. Q.
Désire faire l'achat d'un taureau classé "A" et éligible "AA".

M. Gérard Poulin, Ste-Clothide de Horton, Drummond, P. Q.
Serait intéressé à faire l'achat de quelques génisses de race pure, âgées de 3 à 6 mois.

Lucien Desmarais, Clairvaux, Bagot, P. Q.
Désire faire l'achat d'un taureau, âgé de 3 à 6 mois, éligible "AA".

Hectance Charpentier, Clairvaux, Bagot, P. Q.
Désire faire l'achat d'un taureau âgé de 6 mois à 1 an, éligible "AA".

Armand Beaugard, St-Dominique, Bagot, P. Q.
Serait intéressé à faire l'achat d'un taureau, âgé de 6 mois à 1 an, éligible "AA".

M. Jérôme Rousseau, Acton-Vale, Bagot, P. Q.
Désire faire l'acquisition d'un taureau âgé de 6 mois à 1 an, éligible "AA".

Dalven Jetté, Dunham, Missisquoi, P. Q.
Désire faire l'acquisition d'un taureau âgé de 6 mois à 1 an, éligible "AA".

Marcel Choquette, St-Jean-Baptiste, Rouville, P.Q.
Désire faire l'acquisition d'un taureau, âgé de 6 mois à 1 an, éligible "AA".

RR. SS. Ursulines, Roberval, P. Q.
Désirent faire l'acquisition d'un taureau de choix âgé de 6 mois à 1 an, éligible "AA".

Les éleveurs qui offrent des taureaux très bien

Connaissez-vous la race bovine CANADIENNE?

— Suite —

Par Andréa St-Pierre
Régisseur de la Ferme de Deschambault.

Les promoteurs des bovins CANADIENS à l'oeuvre

Ceux qui participèrent à la défense des bovins du pays, vers 1880, connaissaient bien la situation des animaux et des éleveurs de chez-nous. Non seulement ils avaient constaté que les animaux étrangers, dépayés et non acclimatés, ne valaient pas, chez-nous, nos propres animaux, mais ils savaient aussi ce qui avait manqué à ces derniers et ce qu'il fallait faire pour corriger les défauts qu'on leur reprochait; ils étaient clairvoyants et non préjugés.

Un des défenseurs des bovins du pays, monsieur E.-A. Barnard, commissaire agricole du temps, écrivait alors: "Les bovins Canadiens sont petits et sans aucune prétention à l'élégance des formes, c'est pourquoi leurs propriétaires ne les font pas figurer à côté d'autres animaux chargés d'un manteau de graisse qui cache leurs défauts". Et il conseilla aux cultivateurs de cette époque, non pas d'abandonner leurs animaux, mais d'améliorer leur système de culture et de fertiliser leurs terres afin d'en augmenter le rendement, puis d'améliorer ensuite leurs animaux au moyen d'une meilleure alimentation et en utilisant les meilleurs reproducteurs de la race; c'était la logique même.

De son côté, le Dr J.-A. Couture, médecin vétérinaire, surintendant de la quarantaine animale de Lévis, qui avait sous sa surveillance pendant un certain temps les animaux nouvellement importés au pays, dut se convaincre lui aussi de la supériorité des bovins Canadiens. C'est pourquoi, avec monsieur J.-A. Barnard et d'autres québécois éminents, tels que les Lesage, les Chapais, les Casavant, les Pilote, les Gauthier, etc., il se fit promoteur de la race Canadienne. Il recommanda lui aussi de bien alimenter les animaux, il préconisa le contrôle de la production des vaches laitières et il organisa entre les vaches de différentes races des concours de production dont les résultats furent tout à l'honneur de nos vaches Canadiennes. Puis, il démontra aux autorités gouvernementales l'importance d'un livre généalogique pour les animaux pur-sang du pays et il en obtint, en 1886, l'autorisation d'ouvrir de tels registres pour nos chevaux et nos bovins. Cette innovation plaça nos bovins, au point de vue "race", sur le même pied que les autres bovins enregistrés et leur permit d'être sujets aux primes accordées par les expositions et les cercles agricoles pour les animaux pur-sang, privilège dont les bovins étrangers enregistrés étaient jusque là les seuls bénéficiaires.

Plus tard, en 1895, le Dr Couture fonda la Société des Eleveurs de bovins Canadiens. Au moyen de cet organisme il groupa tous les propriétaires de bovins Canadiens enregistrés et put entreprendre avec eux un travail

On offre en vente:

...M. Albini Nichols, La Présentation, St-Hyacinthe,
Cet éleveur offre en vente l'étalon de race Belge, "Johnny des Etangs", âgé de 4 ans, classé "A", permis de monte recommandé pour 1948, gagna le premier prix à l'Exposition de St-Hyacinthe en 1947. Cet étalon est à vendre au prix de \$200.00. Il est de la lignée du fameux "Doc".

M. Armand Bourassa, Yamachiche, St-Maurice,
Cet éleveur offre en vente un étalon Canadien, âgé de 3 ans, classé "B". (Prince de Yamichiche) au prix de \$400.00.

La Ferme Joseph Trudel, St-Irénée, Co. Charlevoix.
Offre en vente le taureau "La Gorgendière Prin-

qualifiés, sont priés de communiquer avec ceux qui désirent se procurer un taureau tel que décrit ci-haut.

Le secrétaire, Marc Leclerc.

collectif dans le but de promouvoir leurs intérêts, d'améliorer, de multiplier et de propager la race bovine Canadienne. La survivance des animaux issus des bovins importés de France au Canada au début de la colonie était alors assurée. Des progrès sans précédent furent réalisés dans la suite par ces derniers et une race bovine créée par les pionniers de l'agriculture québécoise contribue maintenant à l'honneur et à la richesse de notre pays.

Quelques-unes des initiatives de la Société des Eleveurs de bovins CANADIENS fondée en 1895

Elle a fait le recensement des bovins Canadiens de race pure et aider leurs propriétaires à les faire inscrire au livre généalogique de la race.

Elle contribua au maintien du livre généalogique des bovins Canadiens.

Elle organisa des cercles régionaux d'éleveurs de bovins Canadiens.

Elle contribua à l'organisation de cercles de jeunes éleveurs.

Elle a préconisé les meilleures méthodes d'élevage, d'alimentation et de reproduction.

Elle a organisé entre ses membres des concours d'élevage et de bonne administration de troupeau.

Elle encouragea ses membres à soumettre leurs vaches au contrôle officiel du Livre d'Or au moyen de prime.

Elle a décerné des diplômes et des coupes aux propriétaires des vaches qui ont établi des records officiels de production.

Elle a incité ses membres à assainir leurs troupeaux en les soumettant à l'épreuve de la tuberculine et à l'épreuve du sang moyennant un système de propagande spéciale.

Elle a adopté une échelle de pointage pour la race bovine Canadienne.

Elle a pratiqué une méthode d'appréciation (aux expositions) tenant compte à la fois de la production et de la conformation de la vache Canadienne.

Elle a surveillé la préparation des exhibits de bovins Canadiens en vue des expositions et les a conduits aux plus grands succès.

Elle a surveillé et défendu les intérêts de ses membres aux expositions.

Elle a organisé des concours inter-comtés aux expositions.

Elle fut la première au pays à pratiquer l'identification des bovins au moyen du tatouage.

Elle adopta la classification des troupeaux après avoir été la première au pays à le recommander.

Elle a participé à la classification des taureaux en vue de leur inscription au Livre d'Elite.

Elle a propagé le bétail Canadien en s'assurant les services d'un propagandiste.

Etc., etc.

(A suivre)

ce" 43 Z-27949-, né le 28 octobre, 1945. Classé "A", au prix de \$250.00.

Ce taureau provient du taureau "Baron" classé "A" et de la vache Princesse Bernier 2L-O-14619 qui a donné les productions qui suivent:

Nombre	Lait		%	Division	Classe
	Lb.	Lb.			
1	10,381	470	4.53	328 jrs.	2 ans
2	11,278	520	4.61	305 jrs.	3 ans
3	10,909	482	4.42	365 jrs.	4 ans
4	10,507	472	4.49	305 jrs.	adulte
5	9,403	412	4.38	350 jrs.	adulte
6	11,833	508	4.29	305 jrs.	adulte
7	8,366	358	4.28	299 jrs.	adulte
8	11,210	476	4.25	365 jrs.	adulte

Cette vache est diplômée de la médaille d'Argent.

M. Armand Leclerc, Pont-Rouge, Portneuf, P. Q.

Offre en vente un taureau âgé d'un mois, provenant d'un taureau classé "AA" et d'une vache qui a donné la production suivante:

6,343	295	4.65	305 jrs.	à 2 ans.
-------	-----	------	----------	----------

Le secrétaire Marc Leclerc.

Coups d'Oeil sur le St-Laurent.

— Cdant Lucien Beaugé —
(Suite)

La répartition des races de morue.

On a distingué différentes races de morue dans l'Atlantique Nord en les classant d'après leur nombre de vertèbres, le caractère distinctif le plus significatif. Le nombre de vertèbres varie de 51 à 57 et toute la zone moyenne qui établit la communication entre l'Amérique et l'Europe par le Groenland est peuplée de morues possédant de 52.1/2 à 54 vertèbres. Ceci ne veut pas dire que vous trouvez des poissons possédant une demi vertèbre, mais que si vous épluchez un lot de 1000 poissons dans cette région, vous trouverez un total de vertèbres compris entre 52500 et 54000, tandis qu'un lot égal prélevé à Terre-Neuve ou dans le Golfe aura toujours plus de 54000 vertèbres.

Si maintenant on représente, sur les zones précédemment délimitées, les températures ou les salinités du domaine on constate entre quelles limites étroites se cantonne l'habitat morutier à ces deux points de vue température et salinité. Mais on apprend en même temps que si ces conditions physico-chimiques, température et salinité appropriées se rencontrent à un endroit donné, on se trouve dans ce qu'on peut appeler "l'eau de morue" et que l'on a des chances d'y trouver le poisson que l'on cherche.

Mais il ne faudrait pas oublier que ce que l'on représente ainsi c'est une situation moyenne. De même que dans l'atmosphère, il y a des saisons différentes, étés et hivers, il ne faudrait pas se figurer que l'eau ne connaît pas de différences d'une saison à l'autre et d'une année à l'autre, dans un lieu donné. Tout au contraire, elle en possède de fort grandes, et tel endroit qui convient parfaitement à une espèce à un moment donné peut parfaitement ne plus lui convenir à un autre. C'est ce que nous appelons la Loi de changement d'habitat. Vous la connaissez pour les oiseaux qui, le moment venu, quittent votre pays pour émigrer ailleurs. Le poisson connaît les mêmes vicissitudes. Un jour il est ici et le lendemain il est ailleurs et les fonds où il se plaît peuvent être toujours aussi favorables. Il n'y est plus. L'habitat s'est déplacé et il suit.

Toute la question est de savoir le suivre; toute la science de la pêche consistera à prévoir dans une certaine mesure ces déplacements afin de l'accompagner ou même de le précéder dans ses mouvements.

Malheureusement, il n'y a que fort peu de temps que ces considérations sont connues des hommes de science et, faute d'une documentation qu'il faudra des années pour recueillir, nous devons nous borner, pour commencer, à employer un procédé empirique qui consiste à compiler les statistiques afin de savoir, d'après les listes de captures anciennes, quelles sont les variations des stocks dans le domaine qui nous intéresse: le Golfe du St-Laurent.

Les statistiques

L'inconvénient des statistiques en ce qui nous concerne, c'est qu'elles n'ont pas été faites pour notre objectif. On a surtout pensé à établir les variations des marchés, et il est évident que l'abondance d'une espèce donnée, une année, entre autres, a des répercussions immédiates sur les cours. D'autre part, il y a un certain emballement lorsque le poisson se vend bien et si le nombre des pêcheurs vient à doubler, le total des captures peut augmenter sans que la pêche individuelle qui reflète exactement l'abondance ou la raréfaction du poisson soit meilleure pour cela. Le total des captures est un produit de deux facteurs; la pêche individuelle et le nombre de pêcheurs. Le produit peut parfaitement faire illusion. Pour éliminer les variations des armements on utilise souvent le rendement par tête. Malheureusement les statistiques ne nous montrent souvent pas, qui, dans telle localité a pêché de la morue, qui du hareng ou du maquereau de sorte que le nombre de pêcheurs d'une espèce donnée est inconnu. On connaît le nombre total de pêcheurs. Pour éliminer coûte que coûte ces variations gênantes et génératrices d'erreurs, que sont les variations d'armement on peut employer le procédé suivant: On établit pour 5 ans la moyenne de la pêche d'une région donnée et on cherche, pour chaque année, le pourcentage de la pêche obtenue par rapport à une moyenne mobile, une moyenne lustrale qui élimine fortement les erreurs que l'on ferait en ne considérant que le rapport d'une année à l'autre ou le rapport d'une année à tout l'ensemble.

Cette longue explication était nécessaire pour indiquer comment le travail entrepris a été mené. Il suffit de savoir du compte que s'il n'est pas parfait, il tient compte dans une très grande mesure des variations d'armement et les élimine imparfaitement peut-être mais considérablement. Or que voyons-nous?

Nous avons constaté à propos de la morue que le domaine de cette espèce, son habitat comme on l'appelle, est conditionné avant tout par la température et la salinité. Il en est de même pour toutes les espèces. Et le facteur température est certainement plus important pour la plupart d'entre elles. De là l'idée simple que des variations de température sont susceptibles de jouer un rôle important dans les migrations et les déplacements même de peu d'envergure. Somme toute, c'est exactement ce que l'on constate pour les oiseaux migrateurs, qui fuient les régions du Nord lorsqu'elles deviennent inhabitables. Chacun sait qu'il y a des années plus chaudes que les autres et qu'avec des fluctuations, qui dépendent de causes chaudes ou froides jouent un rôle important. Ce rythme est de 11 ans. Par le contact de l'atmosphère avec l'eau, ce rythme influe sur la température océanique; chacun sait que d'une façon générale, l'eau est plus chaude en été qu'en hiver.

La courbe de réchauffement

Mais en ce qui concerne l'eau, il n'y a pas que le réchauffement superficiel à envisager; les températures relatives des masses d'eau influent l'une sur l'autre par conductibilité et nous sommes amenés à envisager, si nous étudions les variations de températures océaniques, l'existence d'autres périodes astronomiques, toutes celles qui provoquent la formation de l'onde de marée et dont plus de 32 ont été chiffrées au point de vue de leur importance relative. Or il se trouve que la principale de ces périodes, le cycle de Saros, qui ramène lune et soleil à leur position identique par rapport à la terre, période de 18 ans et six mois est contenue exactement 6 fois dans la grande période séculaire des taches du soleil. C'est ce fait qui nous a amenés, en étudiant le problème dans ses détails à concevoir, en ce qui concerne le réchauffement de l'eau, l'existence d'un mouvement périodique, qui est une harmonique, un sous-multiple entier de la période de Saros, 9 ans et 3 mois. La combinaison des différentes périodes envisagées, conduit à l'établissement d'une courbe, qui présente différents maxima et minima.

Les variations de stocks de poissons - Espèces complémentaires -

Si la période active est de 9 ans et trois mois, son harmonique moitié, qui est voisine de 5 ans, doit jouer un rôle dans le mécanisme des variations, car elle correspond à la descente d'un maximum à un minimum. En groupant donc les captures par périodes lustrales, comme nous avons été amenés à le faire, par des considérations toutes différentes, si notre raisonnement est exact, il doit nous conduire, en ce qui concerne les statistiques, à des constatations intéressantes au sujet des variations de captures de deux poissons qui sont affectés différemment par la température, comme c'est le cas du hareng et du maquereau, par exemple.

Or c'est précisément ce que révèle l'étude des statistiques. Pour chaque période de 5 ans, si la population harengière va en croissant, celle du maquereau va en diminuant, et vice versa. Sur les 45 ans envisagés, il n'y a qu'un seul cas où la marche des captures s'effectue parallèlement pour les deux espèces. Imaginons que le hasard joue seul. Dans l'ordre de succession envisagé, avec probabilité $\frac{1}{2}$ (pile ou face, hausse ou baisse), le nombre de cas possible est 29 ou 512. La probabilité que le phénomène que nous constatons soit dû au hasard est de $\frac{1}{512}$, c'est-à-dire extrêmement faible et cela nous permet d'affirmer que nous sommes en présence d'une loi que nous appelons la LOI DES ESPECES COMPLEMENTAIRES. On peut la formuler très simplement de la façon suivante:

"Toutes les fois que les fluctuations de température dues aux influences astronomiques périodiques sont défavorables à une espèce, il existe dans le même domaine maritime, une espèce complémentaire de la première pour laquelle ces variations sont favorables et vice versa."

Examinons ensuite la variation de la morue et de l'églefin que l'on appelle généralement le haddock. Ces deux espèces sont également complémentaires dans une certaine mesure, car le haddock réclame une température légèrement élevée que la morue. Malheureusement, dans la région qui nous occupe, le Golfe, la pêche au haddock est plutôt sporadique et irrégulière et les statistiques ne sont pas tenues avec la précision souhaitable, par suite des déclarations plus ou moins exactes des pêcheurs. Toutefois, en examinant ce qui se produit au voisinage des pointes de notre courbe de réchauffement, et en établissant la marche de la fluctuation, par les différences de production entre ces années là et l'année précédente on constate également le même phénomène: Variations de sens inverse, et avec la même réussite, 8 cas sur 9. C'est la confirmation du principe posé.

Mais il y a plus. Les statistiques nous révèlent encore bien autre chose.

Zones complémentaires

La première chose que nous constatons en trem-

pant un thermomètre dans le fleuve, ce sont les différences remarquables de température que l'on constate dans des régions qui, étant à la même distance de l'équateur devraient avoir sensiblement la même température. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette question. L'existence de ce phénomène nous conduit naturellement comme tout à l'heure à chercher si d'un point à l'autre, la même année, le fait que la répartition des températures ne se fait pas de la même façon, ne jouerait pas sur les populations marines, en provoquant l'affluence d'une certaine espèce en tel lieu pendant que la même espèce désertait la région voisine défavorisée.

Or c'est précisément ce qui se produit. Si nous nous servons toujours de nos pourcentages, établis comme nous l'avons vu antérieurement, nous constatons que lorsque la pêche est déficitaire, une année donnée, dans une région du Golfe, elle est bonne ailleurs, la même année. Le schéma indique pour chaque région du Golfe, en noir les zones de pêche supérieure à la moyenne, pêches d'autant plus satisfaisantes que l'épaisseur du trait noir est plus grande, et en grisé les régions pour lesquelles la pêche est inférieure à la moyenne. Ensuite, on a groupé pour toute la période de 45 ans envisagé de 1900 à 1945, les variations de neuf ans en les combinant les unes avec les autres, de telle sorte que le graphique qui vous est présenté représente la situation à laquelle on est en droit de s'attendre pour une année quelconque du cycle.

Nous avons établi ainsi deux choses: Premièrement la discrimination dans le Golfe de régions complémentaires c'est à dire telles que si une année donnée, pour une espèce donnée, la pêche est mauvaise dans l'une de ces régions elle est bonne dans l'autre et vice versa et deuxièmement, une méthode de prévision de la pêche pour une année quelconque. Il suffit de savoir que la première année du cycle actuel est 1946 pour avoir la prévision de la pêche pour les années suivantes.

Cette méthode de prévision n'a nullement la prétention d'être exacte et définitive. Nous constatons que les écarts de chaque année peuvent atteindre 30 et même pour certaines régions où la pêche est irrégulière 40 % par rapport à la moyenne. Mais c'est une première indication et l'expérience pourra permettre de resserrer les régions de façon à ce que les écarts diminuent de plus en plus et que la prévision s'approche davantage de la réalité. Mais nous possédons une indication de la situation que nous avons de grandes chances de rencontrer une année donnée dans une région ou dans l'autre, et si la pêche doit être déficitaire, de savoir dans quelle région elle a des chances d'être bonne.

(A suivre)

J.C. DUBEAU

ASSURANCES - GENERALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE
Etc. - Etc.

Rue Poiré — Téléphone: 83

Sainte - ANNE - de - la - POCATIERE

ATTENTION!

Pour vos achats de montres, bagues,
argenterie, bijouterie, etc.,
rendez-vous chez

H. PELLETIER

BIJOUTIER

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE,
Kamouraska, P. Q.

Spécialité:
réparation de montres,
horloges — bagues

Nouvelles de "chez nous."

Le Bazar et les...élections.

—Est-ce que le bazar aura lieu du 17 au 31 juillet? Est-ce que les élections ne nuiront pas? etc.

Voilà autant de questions qui sont posées aux membres du comité central. La réponse est toujours la même: "Rien ne sera changé dans la date du bazar, ni au début ni à la fin. Il aura lieu comme s'il n'y avait pas d'élections".

Il ne reste donc qu'une chose à faire: faire servir le remue-ménage de la période électorale au succès du bazar; et ce n'est pas une chose impossible...ni défendue!...

"Les élections ne se font pas avec des prières" a dit Tardivel....

Les bazars non plus!

Comités dans les rangs.

La semaine dernière, le comité central a été très actif. Il est allé rencontrer d'abord plusieurs personnes de rang des côtes, réunies à l'Ecole du Moulin.

Après un échange d'idées des plus fructueux, un comité fut formé comme suit:

Mme Alphonse Martin, Présidente d'honneur,
M. Philippe Gendron, président,
Mme Philippe Roy, présidente,
Mme Philippe Anctil, V.-P.
M. Philippe Roy, V.-P.
Secrétaire: Mlle Rita Martin,
Conseillères Mlle R. Harton,
T. Ouellet.

Le comité s'est immédiatement mis au travail, et l'enthousiasme est excellent.

Une autre réunion deux jours plus tard, à la Montagne Thiboutot, a dû être remise à cause de la pluie.

Enfin, cette semaine, lundi, dans l'école du petit rang, autre réunion entre les représentants du Comité Central et plusieurs personnes du petit rang.

Comme ailleurs, un comité a été formé comme suit:

M. Cyprien Hudon, président d'honneur,
Président; M. Henri Lavoie, chef de gare,
M. Charles Kidd, marchand,
Présidente; Mme Julien Gendron,
Mme Henri Lavoie,
Secrétaire-T.; Mlle Marcelle Hudon, inst.

Organisation:

MM. Rodolphe Hudon, René Lizotte, Jean-Marc Lizotte, Donald Pelletier, Charles Pelletier, Claude Dumais;

Mlles Denise Sirois, Gemma Bouchard, Suzanne Lavoie, Jeannette Pelletier, Claire Pelletier, Jeannette St-Onge.

Les personnes présentes se sont montrées très dévouées et prêtes au travail pour le succès du grand bazar du 17 au 31 juillet.

M. René Pomerleau est nommé à la Société Royale.

A sa réunion annuelle, qui se tient présentement à Vancouver, la Société Royale vient de s'adjoindre un nouveau membre (Sec V des sciences biologiques) en la personne de M. René Pomerleau.

Le nouvel élu est le docteur ès sciences et directeur du Bureau de Pathologie forestière au Ministère des Terres et Forêts de Québec. Il a étudié aux Universités Laval et McGill, à la Sorbonne à Paris et à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Nancy.

Avantageusement connu dans les milieux scientifiques au pays et à l'étranger par ses nombreux travaux et publications sur les maladies des arbres et les champignons, il est aussi lauréat (1937) du Concours scientifique de la Province de Québec, professeur agrégé de l'Université Laval, où il enseigne la pathologie forestière à la faculté de Génie forestier et la syrologie à la faculté de Sciences.

M. le Dr René Pomerleau a fait ses études agronomiques à Ste-Anne, où il a été gradué en 1924. Il a été ensuite attaché pendant quelques années au Laboratoire de Pathologie Végétale de Ste-Anne, d'où il est parti pour ses études en Europe.

Nos félicitations au nouveau membre de la Société Royale.

Les travaux de démolition.

Dès la semaine dernière, toutes les pierres de taille du perron et des escaliers ont été enlevées et mises en réserve, sur le terrain de la fabrique, le long du couvent.

Depuis lundi, l'activité est redoublée. Tout ce qui pouvait être utile dans le soubassement en a été démenagé; de même on a sorti une forte partie du vieux fer qui était dans les ruines.

Sur le terre-plein, les charries ont mis le gazon par tranches, et des camions l'ont apporté ici et là jusque tard dans la soirée de mardi.

Mercredi, on a commencé la démolition des longs pans. A cette fin, on a passé un câble à mi-hauteur des grandes fenêtres, et une niveleuse conduite par son propriétaire, M. Robert Anctil, l'a d'abord ébranlé à petits coups (façon de parler, parce que le tracteur à chenille pèse 30,000 livres et est attelé à un câble d'acier de un pouce et demi de diamètre!), puis jeté par terre, à l'intérieur des ruines. De cette façon, on conservera la pierre de taille, du moins tout ce qui est possible d'en conserver.

Les premières opérations se sont faites sans difficultés appréciables. En sera-t-il de même lorsqu'il s'agira d'ébranler, et de faire écrouler, les tours?

Du côté de la résidence du Dr Pageau, l'activité s'accroît aussi. On a commencé la démolition du garage, et les ouvriers commencent dès aujourd'hui les fondations de la nouvelle maison.

Au rang du Sable.

Mercredi dans la soirée, le rang du Sable était à son tour organisé par le Comité Central du Bazar en une unité distincte. Après avoir décidé, entre maintes autres choses, que dimanche, le 27 juin, il y aurait à l'école No 4, une partie de sucre en plein air, on procéda à la formation du comité comme suit:

M. Albert-J. Pelletier, président d'honneur;
M. David Pelletier, président,
Mme Jos. de l'Etoile, Présidente,
Mme Emile Bérubé, vice-présidente,
M. Alexandre Dionne, v.-président,
Mme Arthur Pelletier, secrétaire.
Directeurs et directrices: MM. Jean Bérubé et Roger Ouellet, Mlles Lucille Pelletier, Rita Pelletier et Réjeanne Bélanger.

Travaux de l'église.

Hier, dans l'après-midi, l'équipe de démolition de l'église s'attaque au long pan Ouest qui fut rasé; puis elle fit tomber les poutres d'acier transversales au transept Est. A la fin de la journée, on a passé les câbles dans le mur Est du transept en vue de s'attaquer à lui dès le matin.

Profession de foi.

Hier matin, environ 75 enfants faisaient leur profession de foi sous la direction de M. l'abbé Albert Bélanger, assistant à la cure. Pendant son allocution aux enfants, M. le Curé A. Hudon souligna le grand dévouement apporté par son confrère à leur instruction religieuse et à la préparation de cette grande heure de leur vie de chrétien.

Cours d'art culinaire.

Depuis mardi, des cours d'art culinaire sont donnés par une conférencière du Ministère de l'Agriculture, Mlle Cécile Ouellet. Ces cours ont été organisés par le Cercle des Fermières de Ste-Anne, sous la présidence de Mme Charles Gagné. Ils dureront la semaine.

Distribution des prix au collège.

Dimanche soir, avait lieu au collège la distribution des prix réguliers; la distribution des prix spéciaux aura lieu, vendredi soir, immédiatement après la prise des rubans par les Finissants, selon la tradition presque immémoriale. La sortie aura lieu samedi, le 19.

Bonnes vacances aux professeurs et élèves!

Visite de Mlle Colette Demers, présidente de la J.I.C.

Dans la journée de mercredi, Mlle Colette Demers, de Québec présidente générale de la J.I.C. visitait les membres du groupe de Ste-Anne. Pendant son séjour dans notre paroisse, Mlle Demers fut l'hôte de la présidente, Mlle Marthe Fortin.

L. G. F.

Ordinations sacerdotales

Ste-Anne-de-la-Pocatière (D.N.C.)

Son archevêque Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec a conféré, dimanche dernier, la prêtrise à cinq séminaristes de la région du Bas de Québec. Des cérémonies inoubliables se sont déroulées en la chapelle du collège de Ste-Anne de la Pocatière à cette occasion en présence des parents, des amis, des professeurs des nouveaux lévites.

Assistaient au chœur: Mgr Wilfrid Lebon, P. D.; M. le chanoine Alphonse Fortin; M. le chanoine Odilon Guimont, ancien curé de Ste-Anne de la Pocatière; Monseigneur Alfred Chamberland; M. l'abbé Gilbert Dupuis, curé de Jacques-Cartier; M. l'abbé Alphonse Marcoux, curé de St-Pascal Baylon; M. l'abbé Damase Maranda, curé de Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny; M. l'abbé Thomas Bélanger, curé de Ste-Louise; M. l'abbé René Lévesque, collègue d'Amos; M. l'abbé Rosaire Nadeau, supérieur du Séminaire de St-Victor; M. l'abbé Louis-Jos. Ferland, curé de St-Victor; M. l'abbé Joseph Delisle, de St-Victor; M. l'abbé L. Mérette, curé de Saint-Omer de l'Islet; le Rév. P. Audet, P.S.V., ainsi que tous les professeurs du collège classique.

S. E. Mgr Maurice Roy, avant de procéder à l'ordination, a bien voulu expliquer aux parents, et aux élèves le sens des cérémonies. Il a démontré que l'ordination sacerdotale était en quelque sorte la récompense des parents pour les nombreux sacrifices qu'ils se sont imposés pour l'éducation de leurs enfants; la récompense de l'effort et le complément de la grâce de Dieu. Mgr l'Archevêque a exhorté les étudiants à se préparer sérieusement au cours de leurs études à devenir de saints prêtres ou des citoyens honnêtes dont la société a tant besoin.

Pour la cérémonie, dirigée par Mgr Paul Nicole, Mgr Maurice Roy avait comme prêtre assistant: M. le Chanoine Alphonse Fortin, supérieur du Collège; les diacres assistants: M. l'abbé Lemieux, et M. l'abbé Marius Paré du collège; le diacre d'office était M. Marcel Morneau; le sousdiacre: M. l'abbé J. P. Bertrand; le sous-diacre porte-croix; M. l'abbé Anicet Gréco; le caudataire: M. H. Fournier; le Thuriféraire: l'abbé Bernard Métevier; les acolytes: MM. les abés Laurent Pouin et neLouis Dugal; le porte-livre: Abbé André Vandal; le porte-bougeoir: M. l'abbé Antoine Painchaud; le porte-mitre: M. P. André Doyon; le porte-crosse: M. l'abbé Fernand Bernier; les familiers: Jean Barry et Jacques Langlois. M. Claude Lepage était le familier-crédentiaire; M. Marcel Caron, le porte-grémial et porte-bénitier; les portes-ornements furent: M. Hubert Campagna; Rodrigue Bouchard; Jacques Hubert, Antoine Madore, André Champagne, J.-Guy Dallaire, André Cloutier et Rodrigue Caron.

Ces cérémonies inoubliables se sont déroulées dimanche dernier en la chapelle du collège de Ste-Anne de la Pocatière à l'occasion de l'ordination sacerdotale de cinq nouveaux prêtres de la région de Ste-Anne. Son excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec a ordonné prêtres: M. les abbés Rosaire Deschênes de Saint-Ludger de Rivière-du-Loup; M. Jean-Marie DeRoy, de Saint-Omer, comté de l'Islet; M. Charles-Henri Lévesque de Saint-André, comté de Kamouraska; M. Léonard Mignault de Saint-Pascal; M. Serge Guimont, du Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny;

A cette même cérémonie M. l'abbé Richard Woodford, du diocèse de Havre de Grâce fut promu au sous-diaconat. Il n'y avait pas eu d'ordination sacerdotale au collège depuis 1934.

Attention! — Un Regard

SUR un PETIT COIN de

"Jardin en Fleurs"

ADMIREZ, FELICITEZ, ENCOURAGEZ
nos GENEREUX DONATEURS.

Pour FAIRE un JARDIN plus COMPLET:
AUGMENTONS le nombre des DONATEURS

Le BAZAR DE STE-ANNE

17 - 31 JUILLET.